



## LA VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE S'ENGAGE DANS UN ENTRETIEN DE SES ESPACES PUBLICS PROTECTEUR DE LA NATURE

Alors que notre planète est maintenant menacée dans sa survie, alors que jamais les espèces végétales, les insectes, les animaux n'ont disparu aussi brutalement en aussi peu de temps, alors que les produits utilisés (glyphosate, chlorpyrifos) ont des conséquences particulièrement graves pour la santé, alors que la prise de conscience a été longue à venir, alors que c'est l'homme qui est maintenant directement menacé dans son existence, la ville de Pont-Sainte-Maxence prendra désormais toutes ses responsabilités dans la préservation de notre terre.

Cet engagement fort passera notamment par un nouvel entretien des espaces publics, notamment des espaces verts qui ne sont pas utilisés comme il se doit ou qui sont sur-utilisés au-delà du raisonnable.

Aussi, la ville de Pont-Sainte-Maxence a d'ores et déjà identifié deux secteurs sur lesquels elle mènera un entretien des espaces publics protecteur de la nature.

Il s'agit du square Pierre Lesenne sur le quartier de Sarron (rive droite) et du Parc de Saultemont (rive gauche).

Il s'agit d'un entretien des espaces qui soit plus respectueux de la nature, donc moins intensif, moins agressif afin que les plantes et les espèces (la biodiversité) puissent reprendre tous leurs droits, afin que les sols soient moins sollicités.

Il ne s'agit absolument pas de laisser à l'abandon les espaces publics, il s'agit de mieux les valoriser dans l'intérêt de la nature et donc dans notre intérêt, dans l'intérêt des générations futures car, lorsque les ressources seront épuisées, lorsque les animaux, les végétaux auront disparu, il sera trop tard pour agir.

Très concrètement, il est mauvais pour le sol, mauvais pour le végétal, mauvais pour les insectes de tondre trop fréquemment, à ras la pelouse. Cela épuise les ressources, cela fait fuir les insectes, et c'est à partir de ces éléments que la vie se fait en premier.

La municipalité a bien conscience que cela va prendre un certain temps pour que le résultat obtenu (généralement deux à trois ans) apparaisse dans sa forme définitive, c'est ce que l'on appelle la « cicatrisation » de la terre, et ce terme, très explicite, rend bien compte du traumatisme que nous infligeons à notre terre.

Mais ce temps nous semble très nécessaire pour la préservation de notre planète, et pour permettre aux générations futures de vivre avec une planète non plus malade mais guérie, mais saine.

Avec le conseil du parc naturel régional Oise-Pays de France, les services de la ville vont donc procéder dans les toutes prochaines semaines à un nouvel entretien de certains espaces afin que ceux-ci se couvrent de prairie urbaine.

Cette nouvelle initiative s'inscrit dans le vaste programme que nous menons pour sauver notre planète, et notamment pour assurer l'avenir de nos enfants.